



LE MERCREDI 27 FÉVRIER 2013

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 27 février 2013, à 18 h 14, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu
Jacques D'Août
Cécile Gauthier

Marc Carrière
Jocelyn Fréchette
Sylvain Léger

Absence

Luc Trottier

Représentante du comité de parents :

Anik Morin (arrive à 18 h 18)

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Yannick Lyrette, coordonnateur du Service des ressources financières

La séance est ouverte.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 16-CE (2012-2013)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2012

RÉSOLUTION 17-CE (2012-2013)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 28 novembre 2012 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – PROJET**

RÉSOLUTION 18-CE (2012-2013)

Attendu les termes des articles 182, 162 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du comité exécutif lors de la séance ordinaire du 27 février 2013;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE le projet de règlement relatif au calendrier des séances ordinaires du comité exécutif, pour l'année scolaire 2013-2014, soit adopté comme ci-après énoncé et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).



JOUR	HEURE	LIEU
30 octobre 2013	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
27 novembre 2013	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
26 février 2014	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
28 mai 2014	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la commissaire Anik Morin prend son siège, il est 18 h 18.

RADIATION DE TAXE SCOLAIRE

RÉSOLUTION 19-CE (2012-2013)

Attendu les démarches effectuées par le Service des ressources financières pour récupérer les sommes dues;

Attendu que tous les dossiers énumérés sur la liste déposée ont fait l'objet de procédures de recouvrement par le huissier mandaté par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la valeur foncière de ces propriétés, les déboursés à prévoir pour récupérer les sommes dues et les problèmes de titres de certaines propriétés, la commission scolaire ne retirerait aucun bénéfice d'une vente de ces propriétés sous le contrôle de la justice;

Attendu que tous ces comptes à recevoir remontent à plusieurs années;

Attendu la recommandation du coordonnateur du Service des ressources financières et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE soient radiées les sommes à percevoir en capital au montant de 1 579,48 \$ ainsi que des montants de frais et d'intérêts ajoutés pour ces mêmes années, jusqu'à la date du suivi de la présente résolution. Ce montant se répartit comme suit :

No dossier	Total	No dossier	Total
7785	5,36 \$	33293	357,51 \$
4316	14,66 \$	33313	94,80 \$
4842	85,57 \$	31209	4,27 \$
7743	7,57 \$	15281	16,43 \$
9609	35,97 \$	33443	403,71 \$
9802	5,12 \$	33350	159,23 \$
9610	22,01 \$	15998	37,99 \$
9563	38,11 \$	34924	78,06 \$
16514	56,09 \$	17876	11,19 \$
7635	21,71 \$	33290	29,51 \$
33427	14,33 \$	33415	68,58 \$
33428	17,06 \$		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAIEMENT RELATIF À UN VOYAGE ÉTUDIANT D'UN GROUPE D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – APPROBATION

RÉSOLUTION 20-CE (2012-2013)

Attendu qu'un groupe d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, se rendra à Boston dans le cadre d'un voyage pédagogique;



588

Attendu qu'en vertu des dispositions du *Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs (C.C.R 36 2011)*, la responsabilité d'approuver le paiement, compte tenu du montant, revient au comité exécutif;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 16 janvier 2013;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE ce comité exécutif entérine l'approbation du paiement de la facturation afférente au voyage d'un groupe d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, d'une somme de quarante-six-mille-deux-cent-quatre-vingt-douze dollars (46 292,40 \$) taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT D'ENTRETIEN DES SYSTÈMES D'EXTINCTION MANUELLE ET AUTOMATIQUE POUR L'ENSEMBLE DU PARC IMMOBILIER DE LA CSCV – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 21-CE (2012-2013)

Attendu l'appel d'offres sur invitation (projet OC15-13) pour l'entretien des systèmes d'extinction manuelle et automatique pour l'ensemble du parc immobilier de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, où quatre entreprises ont été invitées;

Attendu le résultat de l'ouverture de la soumission;

- Pyromateck..... 16 883,83 \$
142 rue de Varenne, Unité 28, Gatineau (Québec) J8T 8G5

Attendu que la période du contrat est d'une année et que le contrat peut être renouvelé automatiquement pour deux périodes additionnelles d'une année chacune, à prix ferme, sans indexation;

Attendu la recommandation du coordonnateur du Service des ressources matérielles et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le contrat pour l'entretien des systèmes d'extinction manuelle et automatique, pour l'ensemble du parc immobilier de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, soit adjugé à la firme Pyromateck pour la somme de seize-mille-huit-cent-quatre-vingt-trois dollars (16 883,83 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 22-CE (2012-2013)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 29 mai 2013, à 18 heures, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 18 h 31.

Marc Beaulieu,
Président du comité exécutif

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général

